

SICAV BLB



SICAV

Rapport semi-annuel au 31 mars 2024

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge à compartiments multiples.

Société Anonyme

Catégorie: Placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus ou du document d'informations clés pour l'investisseur.

SICAV BLB

SICAV

Rapport semi-annuel
au 31 mars 2024

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. Organisation de l'organisme de placement collectif

Siège

Boulevard du Roi Albert II, 37
1030 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

13 décembre 2018

Conseil d'administration de la SICAV

Président

David Schmidt
Dirigeant effectif, Responsable de Succursale de Belgique
Banque de Luxembourg - Belgique

Administrateurs

Germain BIRGEN
Directeur, Head of Business Development - en retraite
Banque de Luxembourg S.A.

Bernard GOFFAUX
Head of Fiscal Department
Banque de Luxembourg S.A.

Administrateur indépendant

Dirk COVELIERS
Avocat

Personnes physiques chargées de la direction effective

Dieter HEIN
Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Guy WAGNER
Administrateur-Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Type de gestion

Société d'investissement ayant désigné une société de gestion, conformément à l'article 44, § 1er, de loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances

Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
16, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Conseil d'administration de la société de gestion

Président

Nicolas BUCK
Chief Executive Officer
SEQVOIA S.A.

Administrateurs

Guy WAGNER
Administrateur-Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Michèle BIEL
Dirigeant
Conventum Asset Management S.A.

Ruth BÜLTMANN
Managing Director
Bültmann Advisory S.à.r.l.

Gary JANAWAY
Administrateur indépendant

Fernand GRULMS
Administrateur indépendant

Direction effective

Dieter HEIN
Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Guy WAGNER
Administrateur-Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Commissaire de la société de gestion

KPMG Luxembourg S.à.r.l.
représentée par Monsieur Stanislas CHAMBOURDON
39, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Commissaire

Deloitte Réviseurs d'entreprises / Bedrijfsrevisoren S.R.L.
représentée par Monsieur Tom RENDERS
Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal, 1 J
1930 Zaventem

Promoteurs

Banque de Luxembourg S.A.
14, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Banque de Luxembourg - Belgique
Chausée de la Hulpe, 120
1000 Bruxelles

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Dépositaire

Belfius Banque S.A.
Place Rogier, 11
1210 Bruxelles

Gestion financière du portefeuille

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
16, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Gestion administrative et comptable

CACEIS Investor Services Belgium S.A.
Boulevard du Roi Albert II, 37
1030 Bruxelles

Pour certaines fonctions de l'administration liées à l'activité d'agent de transfert
CACEIS Investor Services Belgium S.A.
Boulevard du Roi Albert II, 37
1030 Bruxelles

Les fonctions de l'administration liées à l'activité de Montage sont assurées par la société de gestion

Service financier

CACEIS Investor Services Belgium S.A.
Boulevard du Roi Albert II, 37
1030 Bruxelles

Distributeur(s)

Banque de Luxembourg S.A.
14, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Banque de Luxembourg - Belgique
Chaussée de la Hulpe, 120
1000 Bruxelles

Liste des compartiments et des classe(s) d'action

BLB European Equities

classe I (DIS), classe M (DIS), classe P (DIS), classe R (DIS) exprimée en EUR

BLB American Equities

classe I (DIS), classe M (DIS), classe P (DIS), classe R (DIS) exprimée en USD

Classe I: classe réservée aux investisseurs professionnels visés par l'article 5, §3 de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances, qui confirment investir pour leur compte propre ou pour le compte d'un autre investisseur répondant à la définition de l'article précité. Sont exclues de l'accès aux actions de la classe « I », les personnes physiques et indépendamment du fait si ces personnes physiques investissent dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire ou d'un mandat de conseil conclu avec un établissement de crédit ou un autre professionnel du secteur financier. Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Classe M: classe d'action réservée aux investisseurs qui

(i) se qualifient comme investisseur éligible à la classe d'action institutionnelle ayant une référence « I » ;

ou

(ii) se qualifient comme établissement de crédit ou entreprise d'investissement et qui confirment

1. investir directement ou indirectement pour compte de tiers dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire que ces tiers ont confié à un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement ; et/ou
2. investir directement ou indirectement pour compte de tiers qui bénéficient d'un mandat de conseil rémunéré ou sans rétrocession que ces tiers ont confié à un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe P: classe d'action réservée aux investisseurs répondant à la définition de la classe « I » et dont la souscription initiale minimale est de EUR 10.000.000.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe R: classe de base sans critère de distinction. Elle est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.

Les objectifs de chacun de ces compartiments sont amplement décrits dans le présent rapport.

1.2. Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes semi-annuels arrêtés au 31 mars 2024 de la SICAV BLB.

1.2.1. Information aux actionnaires

SICAV à compartiments multiples ayant opté pour des placements qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et soumise, pour son fonctionnement et ses investissements, à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances. Dans les relations des investisseurs entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité distincte. L'investisseur n'a droit qu'aux avoirs et au rendement du compartiment dans lequel il a investi. Les engagements contractés au titre d'un compartiment ne sont couverts que par les actifs du même compartiment.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

L'orientation de l'économie mondiale n'a pas changé significativement au cours du semestre. Aux Etats-Unis, certaines activités de services ont affiché des signes de moindre vigueur ici et là par rapport à la croissance récente robuste, sans pour autant signaler un véritable changement de tendance. A l'opposé, les indicateurs d'activité dans les secteurs manufacturiers ont légèrement rebondi, suggérant une éventuelle reprise de la demande industrielle. Dans la zone euro, les indicateurs conjoncturels ont dressé une image diffuse entre les différents pays de la zone, la faiblesse de l'activité industrielle se poursuivant en Allemagne alors que la France semble enregistrer une légère amélioration de l'activité économique. En Chine, la banque centrale a abaissé ses taux d'intérêt afin de soutenir l'activité immobilière, dont la faiblesse persistante empêche une amélioration du climat des affaires au sein du pays. Bien que le ralentissement de l'inflation se poursuive des deux côtés de l'Atlantique, le rythme de désinflation a semblé lui légèrement ralentir. A la suite du ralentissement du processus de désinflation en janvier, les autorités monétaires américaines et européennes ont durant le semestre tempéré les espoirs d'une baisse des taux directeurs lors de leurs réunions du premier trimestre calendaire 2024.

1.2.3. Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Les risques auxquels est exposée la société diffèrent en fonction de la politique d'investissement. Vous trouverez ci-après un tableau qui reprend les principaux risques.

L'appréciation du profil de risque de la société est basée sur une recommandation de l'Association belge des Asset Managers qui peut être consultée sur le site internet www.beama.be.

BLB European Equities

Type de risque	Néant	Faible	Moyen	Elevé
Risque de capital				X
Risque de change		X		
Risque de concentration			X	
Risque de conservation		X		
Risque de durabilité			X	
Risque de marché				X
Risque de performance				X
Risque lié à des facteurs externes			X	

BLB American Equities

Type de risque	Néant	Faible	Moyen	Elevé
Risque de capital				X
Risque de change				X
Risque de concentration			X	
Risque de conservation		X		
Risque de dénouement		X		
Risque de durabilité			X	
Risque de liquidité		X		
Risque de marché				X
Risque de performance				X
Risque lié à des facteurs externes			X	

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il ne fait pas l'objet d'une protection. Il peut donc ne pas lui être intégralement restitué. Il est donc susceptible de subir une perte.

1.2.4. Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.2.5. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Aucune circonstance particulière n'a été relevée qui serait susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

1.2.6. Mentions à insérer au rapport annuel en vertu du Code des Sociétés et des Associations

Le présent rapport semi-annuel comprend toutes les mentions que le Code des Sociétés et des Associations impose d'y figurer.

1.2.7. En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits

Mention des objectifs et de la politique de la société en matière de gestion des risques financiers

A cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment.

Indications relatives à l'exposition de la société au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie

A cet égard, veuillez vous référer au tableau récapitulatif des risques.

1.2.8. Commissions et frais récurrents supportés par la SICAV (en EUR)

Rémunération des administrateurs:

Néant, à l'exception de l'administrateur indépendant perçoit une rémunération fixe de 13 500 EUR (hors TVA) par an.

Rémunération de l'administration – Legal Life & Reporting:

900 EUR

1.2.9. Swing Pricing

La SICAV dispose des mécanismes de liquidités suivants:

* Swing pricing:

Dans certaines conditions de marché, compte tenu du volume des souscriptions et des rachats dans un compartiment de la SICAV et de l'ampleur de ces opérations, il est dans l'intérêt des participants d'ajuster la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») dans un compartiment de la SICAV. Ce mécanisme de swing pricing est automatique et vise à protéger les participants contre la dilution de la valeur d'un compartiment particulier de la SICAV causée par l'entrée et la sortie de participants. Le mécanisme le fait en évitant que les investisseurs existants d'un compartiment particulier aient à supporter les coûts résultant des transactions avec les actifs du portefeuille qui ont lieu à la suite de souscriptions ou de retraits de grande valeur par les investisseurs du compartiment. En cas d'entrées et de sorties nettes importantes dans le compartiment, la société de gestion doit investir / désinvestir les montants correspondants, donnant lieu à des transactions pouvant entraîner des coûts variables. Cela concerne principalement les taxes sur certains marchés et les frais facturés par les courtiers pour la réalisation de ces transactions. L'activation du mécanisme conformément à la politique en matière de liquidité vise à faire supporter les coûts par les investisseurs qui ont initié ces entrées et sorties et à protéger les participants existants qui restent dans le compartiment.

La méthode de Swing pricing peut être utilisée pour tous les compartiments de la SICAV.

Le mécanisme ne prend effet que si les entrées et les sorties dépassent un certain seuil (le « Seuil de swing »). Dès l'entrée en vigueur, la VNI sera ajustée à la hausse (en cas d'entrées nettes) ou à la baisse (en cas de sorties nettes) d'un certain pourcentage (le « Swing factor »). Le Swing facteur maximal est fixé à 1% de la VNI d'origine.

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

Bien que la VNI de chaque classe d'action soit calculée séparément, les ajustements auront un impact identique sur l'ensemble des VNI de chaque classe d'action du compartiment concerné.

L'impact de l'activation du mécanisme et du Swing factor implique, d'une part, une augmentation de la VNI dans le cas de souscriptions nettes, c'est-à-dire une augmentation du prix d'achat pour tous les investisseurs souscrivant à cette date et, d'autre part, une réduction de la VNI dans le cas de sorties nettes, c'est-à-dire une réduction du prix de vente pour tous les investisseurs vendant à cette date.

La méthode de swing pricing utilisée sera basée sur les principes suivants:

- Il s'agit d'un swing partiel, ce qui signifie qu'un certain seuil doit être dépassé avant que la VNI ne soit ajustée.
- C'est un swing symétrique qui s'active à la fois pour les souscriptions et les rachats.
- L'utilisation du swing pricing est systématique sans favoriser une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le seuil de swing et le Swing factor sont déterminés par le conseil d'administration et publiés sur le site internet de la société de gestion.

* Anti-dilution levy:

Si les entrées et sorties nettes dans un compartiment de la SICAV dépassent un certain seuil, le conseil d'administration peut:

- Décider de facturer des frais de sortie plus élevés en cas de sorties nettes importantes;
- Décider de facturer des frais d'entrée plus élevés en cas d'entrées nettes importantes.

Dans des conditions normales de marché, les frais ne dépasseront pas 1% de la VNI.

Ce mécanisme n'est déclenché qu'après une décision explicite du conseil d'administration. Le conseil d'administration décide à la fois du niveau du seuil et des surcoûts, ainsi que de l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil. Le mécanisme anti-dilution levy n'est pas appliqué à la même VNI que le mécanisme de swing pricing.

Tout comme le mécanisme de swing pricing, le mécanisme d'anti-dilution levy vise à éliminer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la SICAV causé par l'entrée et la sortie de participants.

L'applicabilité du mécanisme d'anti-dilution levy et ses détails supplémentaires sont déterminés par le conseil d'administration et publiés sur le site internet de la société de gestion.

* Redemption gate:

Lorsque le volume des demandes de rachats dans un compartiment de la SICAV pour un certain jour contiendrait 10% ou plus des actifs nets du compartiment le conseil d'administration de la Société pourra partiellement suspendre l'exécution des demandes de rachats jusqu'à un jour à déterminer par le conseil d'administration, en tenant compte des intérêts de tous les participants.

Cette suspension a lieu conformément aux dispositions de l'article 198/1 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 concernant les organismes de placement collectif qui répondent aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachats, un avis sera publié sur le site internet de la société de gestion.

Au 31 mars 2024, aucun ajustement tel que mentionné ci-dessus n'a été effectué.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV BLB

1.3. Bilan globalisé

		31/03/2024	31/03/2023
		EUR	EUR
	TOTAL ACTIF NET	172 875 177,06	191 930 597,97
I.	Actifs immobilisés	0,00	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	169 960 879,68	188 843 747,23
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	169 960 879,68	188 843 747,23
a.	Actions	169 960 879,68	188 843 747,23
a.1.	Actions	169 960 879,68	188 843 747,23
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A.	Créances	0,00	0,00
B.	Dettes	0,00	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(212 012,24)	(1 339 949,65)
A.	Créances	110 162,28	185 688,26
a.	Montants à recevoir	104 444,64	159 254,61
b.	Avoirs fiscaux	5 717,64	26 433,65
B.	Dettes	(322 174,52)	(1 525 637,92)
a.	Montants à payer (-)	(255 050,38)	(583 539,48)
b.	Dettes fiscales (-)	(504,01)	(13 915,41)
c.	Emprunts (-)	(62 620,13)	(921 183,02)
e.	Autres (-)	(4 000,00)	(7 000,00)
V.	Dépôts et liquidités	3 307 135,53	4 603 892,88
A.	Avoirs bancaires à vue	3 307 135,53	4 603 892,88
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00	0,00
C.	Autres	0,00	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(180 825,91)	(177 092,49)
A.	Charges à reporter	0,00	0,00
B.	Produits acquis	14 370,55	25 365,56
C.	Charges à imputer (-)	(197 996,46)	(205 142,30)
D.	Produits à reporter (-)	2 800,00	2 684,26
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	172 875 177,06	191 930 597,97
A.	Capital	151 751 550,37	167 154 564,59
B.	Participations au résultat	(2 399 673,10)	(765 865,91)
C.	Résultat reporté	0,00	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	23 523 299,79	25 541 899,29

SICAV BLB

1.4. Postes hors bilan globalisés

		31/03/2024	31/03/2023
		EUR	EUR
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés	0,00	0,00
B.	Contrats vendus	0,00	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00
A.	Actions	0,00	0,00
B.	Obligations	0,00	0,00

SICAV BLB

1.5. Compte de résultats globalisés

		31/03/2024	31/03/2023
		EUR	EUR
I.	Réductions de valeur moins-values et plus-values	23 660 524,30	25 683 253,66
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	23 638 342,58	25 705 864,41
a.	Actions	23 638 342,58	25 705 864,41
a.1.	Résultat réalisé	6 944 657,24	(2 415 428,11)
a.2.	Résultat non-réalisé	16 693 685,34	28 121 292,53
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00	0,00
H.	Positions et opérations de change	22 181,72	(22 610,76)
b.	Autres positions et opérations de change	22 181,72	(22 610,76)
b.1.	Résultat réalisé	22 181,72	(22 610,76)
II.	Produits et charges des placements	868 087,73	981 699,02
A.	Dividendes	1 060 451,46	1 308 375,40
B.	Intérêts (+/-)	81 352,11	39 098,40
b.	Dépôts et liquidités	81 352,11	39 098,40
C.	Intérêts d'emprunts (-)	(48 703,87)	(9 651,58)
D.	Contrats de swap (+/-)	0,00	0,00
E.	Précomptes mobiliers (-)	(225 011,97)	(356 123,19)
b.	D'origine étrangère	(225 011,97)	(356 123,19)
F.	Autres produits provenant des placements	0,00	0,00
III.	Autres produits	0,00	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	0,00
B.	Autres	0,00	0,00
IV.	Coûts d'exploitation	(1 013 329,64)	(1 098 137,18)
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(113 919,59)	(168 297,33)
B.	Charges financières (-)	(1 716,40)	(1 009,83)
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	(47 818,62)	(49 812,35)
C.1.	Rémunération due au dépositaire - général	(47 818,62)	(49 812,35)
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	(761 943,60)	(806 610,68)
a.	Gestion financière	(719 308,25)	(764 657,26)
a.5.	Gestion financière - Classe I	(158 540,43)	(123 595,82)
a.8.	Gestion financière - Classe M	(342 109,70)	(365 633,11)
a.10.	Gestion financière - Classe P	(189 786,36)	(234 479,40)
a.11.	Gestion financière - Classe R	(28 871,77)	(40 948,93)
b.	Gestion administrative et comptable	(42 635,34)	(41 953,42)
b.1.	Gestion administrative et comptable - général	(42 635,34)	(41 953,42)
E.	Frais administratifs (-)	(14 553,41)	(20 319,53)
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	(17 944,22)	(16 614,89)
G.	Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(6 750,00)	(6 750,00)
H.	Services et biens divers (-)	(47 172,48)	(54 854,95)
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00	0,00
J.	Taxes	(9 740,61)	(4 634,41)
K.	Autres charges (-)	8 229,28	30 766,79
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	(145 241,91)	(116 438,15)
	Sous-total II+III+IV		
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	23 515 282,39	25 566 815,50
VI.	Impôts sur le résultat	8 017,39	(24 916,21)
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	23 523 299,79	25 541 899,29

1.6. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation

1.6.1. Résumé des règles

L'évaluation des avoirs de la SICAV est déterminée de la manière suivante, conformément aux règles établies par l'arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de part:

1. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés détenus par la SICAV sont évalués à leur juste valeur. Afin de déterminer la juste valeur, la hiérarchie suivante doit être respectée:

a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus.

S'il s'agit d'éléments du patrimoine négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

b) Si les cours visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu.

c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif.

d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires telle que visée au point c) est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, en respectant certaines conditions, notamment leur validité doit être régulièrement testée.

Si, dans des cas exceptionnels, il n'existe pas, pour des actions, de marché organisé ou de marché de gré à gré et que la juste valeur de ces actions ne peut être déterminée de façon fiable conformément à la hiérarchie décrite ci-dessus, les actions en question sont évaluées au coût.

C'est en fonction de l'instrument sous-jacent que les instruments financiers dérivés (contrat de swap, contrat à terme et contrat d'option) évalués à leur juste valeur sont portés dans les sous-postes au bilan et/ou hors bilan.

Les valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants sont portées dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants ».

Les montants notionnels des contrats à terme et des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan respectivement sous les rubriques « III. Montants notionnels des contrats à terme » et « IV. Montants notionnels des contrats de swap ».

2. Parts d'organismes de placement collectif

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts qui sont détenues par la SICAV sont évaluées à leur juste valeur conformément à la hiérarchie définie au point 1.

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts pour lesquelles il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré détenues par la SICAV sont évaluées sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

3. Charges et produits

La SICAV provisionne les charges et produits connus ou susceptibles de faire l'objet d'une évaluation suffisamment précise et ce, chaque jour où a lieu une émission ou un rachat de parts. Les charges et les produits à caractère récurrent sont exprimés prorata temporis dans la valeur des parts.

4. Créances et dettes

Les créances à terme qui ne sont pas représentées par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables sont évaluées à leur juste valeur, conformément à la hiérarchie décrite au point 1.

Les avoirs à vue sur des établissements de crédit, les engagements en compte courant envers des établissements de crédit, les montants

1.6. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation(suite)

à recevoir et à payer à court terme autres que ceux concernant des établissements de crédit, les avoirs fiscaux et dettes fiscales ainsi que les autres dettes seront évalués à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement n'est pas principalement axée sur le placement de ses moyens dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, le conseil d'administration peut toutefois, tenant compte de l'importance relativement faible des créances à terme, opter pour l'évaluation de celles-ci à leur valeur nominale.

5. Valeurs exprimées en autre devise

Les valeurs exprimées en une autre devise que la monnaie d'expression du compartiment concerné seront converties dans la monnaie dudit compartiment sur base du cours moyen au comptant entre les cours acheteur et vendeur représentatifs. Les écarts tant positifs que négatifs qui résultent de la conversion sont imputés au compte de résultat.

1.6.2. Cours de change

		31/03/2024	31/03/2023	
EUR	=	0,972756	0,992526	CHF
		7,459027	7,449296	DKK
		0,854938	0,878685	GBP
		11,547961	11,266021	SEK
		1,080000	1,086450	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment European Equities a été lancé le 13 décembre 2018.
Période de souscription initiale: du 18/12 à 12h00 jusqu'au 19/12 à 23h59.
Prix de souscription initial:

100 EUR pour les parts « R DIS » et « M DIS » ;
1000 EUR pour les parts « I DIS » et « P DIS ».

2.1.2. Gestion financière du portefeuille

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
16, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

2.1.3. Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.4. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme.

Politique de placement du compartiment

- Stratégie: la politique d'investissement:

Le compartiment est investi à concurrence de minimum 75% de ses actifs nets en actions de sociétés cotées sur un marché réglementé européen.

Les sociétés sont choisies en fonction de leur qualité intrinsèque et de leur évaluation et seront soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif dans le but de placement de ses liquidités, sous respect des dispositions du chapitre 5. et 6. du présent prospectus, le compartiment pourra investir jusqu'à maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'organismes de placements collectif en valeurs mobilières agréés conformément à la directive 2009/65/CE et autres OPC. Le compartiment pourra également, dans le but de placement de ses liquidités, et sous réserve des dispositions du chapitre 5 et 6 du présent prospectus:

- investir en instruments du marché monétaire;
- investir en OPC monétaires ou OPC investis en titres de créances dont l'échéance finale ou résiduelle ne dépasse pas, compte tenu des instruments financiers y relatifs, 12 mois, respectivement des titres de créance pour lesquels le taux est adapté, compte tenu des instruments y associés, au moins une fois par an.

- Facteurs ESG et intégration des risques en matière de durabilité:

La société de gestion intègre et promeut les facteurs de durabilité au sein de sa stratégie d'investissement en appliquant des données extra-financières dans le modèle de valorisation des émetteurs. Le compartiment s'engage également dans la promotion des facteurs ESG mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

La société de gestion prend en compte une notation ESG fournie par un prestataire de service externe et indépendant. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus élevée une valeur intrinsèque majorée tandis que la société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus faible une valeur intrinsèque diminuée.

La notation ESG de l'émetteur aura donc une incidence directe sur les décisions d'investissements et de désinvestissements relatives à cet émetteur. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance tels que, notamment, les émissions de carbone, le développement du capital humain ou la composition du conseil d'administration. Vous trouverez de plus amples informations sur le processus d'investissement responsable de la société de gestion sur son site web: www.banquedeluxembourginvestments.com et plus particulièrement dans l'onglet « Investissement responsable ».

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

- **Devise de référence: EUR**

- **Opérations autorisées sur produits dérivés:**

Le compartiment pourra également avoir recours à des produits et instruments dérivés (tels que futurs sur indices actions, changes à terme, options traitées sur des marchés réglementés) à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

- La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

- La SICAV souhaite faire bénéficier les actionnaires du compartiment " European Equities" soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 à 205 du code des impôts sur les revenus (sans toutefois que cet objectif limite la capacité des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT). Les organes de gestion veilleront donc à investir la plus grande partie du portefeuille du compartiment dans des actions qui donnent lieu à l'application du régime RDT susvisé, sans toutefois que cet objectif limite le droit des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

2.1.5. Indice(s) et benchmark(s)

Non applicable.

2.1.6. Politique suivie pendant l'exercice

Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2023-2024, le portefeuille BLB European Equities a enregistré une progression de 14,05%, contre 14,80% pour l'indice MSCI Europe Net Total return. Le portefeuille a ainsi évolué en ligne avec le marché et a profité du rebond des marchés dans un contexte de résilience de l'économie, surtout américaine, et de l'intégration par les investisseurs de potentielles baisses de taux à venir suite au recul de l'inflation.

Le portefeuille a été globalement tiré à la hausse par les secteurs de l'industrie, de la technologie et de la chimie de spécialité. A contrario, le secteur des biens de consommation de base a pesé sur la performance semestrielle.

Par positions, les principaux investissements ayant contribué à la performance sont SAP, ASML, Assa Abloy, Novo Nordisk et Schneider. SAP a bénéficié de la confirmation de la poursuite d'une activité dynamique dans le cloud et d'une réorganisation interne mettant l'accent sur le développement de l'intelligence artificielle dans ses solutions logicielles. ASML, principal producteur d'équipements de lithographie pour la fabrication de semi-conducteurs, a été soutenu par un fort carnet de commandes et l'engouement autour du développement de l'intelligence artificielle. Novo Nordisk a continué de bénéficier de la demande vigoureuse pour ses médicaments contre l'obésité. Assa Abloy a poursuivi son rebond, sur fonds de bons résultats et de résilience de son activité sur un marché de l'immobilier en ralentissement. Schneider a maintenu une trajectoire boursière grâce à des résultats de qualité, porté par ses activités dans la gestion de l'énergie (notamment dans les centres de données) et les logiciels, ainsi que par prévisions 2024 en ligne avec le consensus.

Les principaux détracteurs à la performance semestrielle ont été Reckitt Benckiser, Nestlé, Roche, Infineon et Pernod Ricard. Reckitt Benckiser a marqué un fort recul en mars 2024, suite au jugement défavorable d'un juge de l'Illinois (Etats-Unis) dans le cadre d'un procès à l'encontre de Reckitt et lié au décès d'un enfant après utilisation d'Enfamil, un lait pour bébé prématuré. Nestlé a été pénalisée par des résultats légèrement à la traîne, comme pour beaucoup de valeurs de consommation, avec de faible croissance des volumes de vente. Roche, malgré des résultats conformes aux attentes, reste affectée par un manque de confiance sur l'évolution de son pipeline de médicaments à court terme. Infineon a été en retrait en raison des craintes de faiblesse de la demande sur le marché des semi-conducteurs. Pernod Ricard est restée en retrait, dans la poursuite d'un marché prudent sur l'évolution de la demande pour les spiritueux, avec un marché chinois toujours faible et des points d'activités décevants de concurrents.

Au cours du semestre, de nouvelles positions ont été initiées dans Vinci, Infineon Technologies et Lonza. Actif dans le domaine des concessions (autoroutes, aéroports), de la construction et de l'énergie, Vinci présentait une valorisation attrayante dans l'univers des valeurs européennes de qualité ainsi qu'un profil de gouvernance distinctif. Le groupe bénéficie d'une bonne visibilité sur ses activités de concessions autoroutières, un carnet de commandes bien alimenté dans la construction et de la poursuite du rebond des voyages en avion depuis la sortie de la crise Covid, alimentant les revenus dans ses activités aéroportuaires. Infineon Technologies est l'un des plus grands fabricants de puces en Europe avec de fortes positions au niveau mondial sur des segments de marché porteurs. L'entreprise est leader sur le marché des semi-conducteurs pour l'automobile, avec des produits utilisés dans la sécurité active et les motopropulseurs des véhicules électriques. Infineon est également le leader du marché des semi-conducteurs de puissance utilisés pour délivrer la tension dans une grande variété de systèmes électriques. Infineon est idéalement positionné pour profiter de la croissance de la demande dans l'automobile électrique, les centres de données pour l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables. Infineon dégage de son activité une rentabilité structurellement élevée, grâce à sa différenciation et une bonne allocation de capital, et est gérée avec un bilan sain. Le groupe dénote également par son profil ESG qualitatif. Plus grand acteur mondial sur le marché de la production de médicaments, grâce à une large expertise technique et capacité d'innovation, Lonza bénéficie d'une bonne visibilité sur son activité, notamment avec le développement des médicaments biologiques et la poursuite de la sous-traitance par les sociétés pharmaceutiques.

En contreparties les positions dans Experian, Adidas, Kone et Reckitt Benckiser ont été vendues. Experian a été vendue en raison du risque que la hausse des taux d'intérêt fait peser sur son activité, comme confirmé par ses concurrents américains. Kone est sortie du portefeuille car la société est sensiblement impactée par la crise immobilière chinoise. Adidas a été vendu après sa forte progression en 2023 et dans un contexte de marché qui demeure faible, notamment en Chine et Europe. Reckitt Benckiser a été vendue en raison du manque de visibilité sur le dossier Enfamil et des possibles manquements imputables à la société dans ce dossier.

Parallèlement, des prises de bénéfices ont été pris sur SAP, Assa Abloy et Unilever et les positions dans Nestlé, Roche, Deutsche Boerse, Alcon et AstraZeneca ont été légèrement augmentées.

Nous vous informons qu'aucun dépassement de la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable de SICAV BLB.

2.1.7. Politique future

Le gérant poursuivra la gestion du portefeuille dans le cadre de sa méthodologie de longue date, visant à investir dans des sociétés de qualité à des prix raisonnables, tout en maintenant un bon équilibre dans la construction du portefeuille entre valeurs défensives, de croissance et cycliques.

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

2.1.8. Classe de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Le niveau de risque est présenté via un indicateur synthétique de risque sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché et la mesure du risque de crédit selon une méthodologie définie dans l'annexe II du Règlement 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 et est disponible, dans sa version la plus récente, dans le document d'informations clés.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes: l'indicateur de risque est calculé à partir des données historiques, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 4.

BLB European Equities

2.2. Bilan

		31/03/2024	31/03/2023
		EUR	EUR
	TOTAL ACTIF NET	78 381 871,58	92 369 892,91
I.	Actifs immobilisés	0,00	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	76 359 429,49	91 093 197,09
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	76 359 429,49	91 093 197,09
a.	Actions	76 359 429,49	91 093 197,09
a.1.	Actions	76 359 429,49	91 093 197,09
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A.	Créances	0,00	0,00
B.	Dettes	0,00	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(57 280,04)	(965 016,75)
A.	Créances	51 673,74	160 961,89
a.	Montants à recevoir	45 956,10	134 528,24
b.	Avoirs fiscaux	5 717,64	26 433,65
B.	Dettes	(108 953,78)	(1 125 978,64)
a.	Montants à payer (-)	(108 701,78)	(286 622,79)
b.	Dettes fiscales (-)	(252,00)	(5 420,48)
c.	Emprunts (-)	0,00	(830 935,37)
e.	Autres (-)	0,00	(3 000,00)
V.	Dépôts et liquidités	2 170 564,68	2 337 911,03
A.	Avoirs bancaires à vue	2 170 564,68	2 337 911,03
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00	0,00
C.	Autres	0,00	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(90 842,55)	(96 198,46)
A.	Charges à reporter	0,00	0,00
B.	Produits acquis	0,00	0,00
C.	Charges à imputer (-)	(92 242,55)	(97 598,46)
D.	Produits à reporter (-)	1 400,00	1 400,00
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	78 381 871,58	92 369 892,91
A.	Capital	68 705 209,79	81 645 359,21
B.	Participations au résultat	(940 238,19)	(369 841,04)
C.	Résultat reporté	0,00	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	10 616 899,98	11 094 374,74

BLB European Equities

2.3. Postes hors bilan

		31/03/2024	31/03/2023
		EUR	EUR
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés	0,00	0,00
B.	Contrats vendus	0,00	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00
A.	Actions	0,00	0,00
B.	Obligations	0,00	0,00

BLB European Equities

2.4. Compte de résultats

		31/03/2024	31/03/2023
		EUR	EUR
I.	Réductions de valeur moins-values et plus-values	10 644 957,45	11 171 455,57
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	10 622 933,97	11 189 522,88
a.	Actions	10 622 933,97	11 189 522,88
a.1.	Résultat réalisé	902 288,00	(4 661 914,08)
a.2.	Résultat non-réalisé	9 720 645,97	15 851 436,96
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00	0,00
H.	Positions et opérations de change	22 023,48	(18 067,31)
b.	Autres positions et opérations de change	22 023,48	(18 067,31)
b.1.	Résultat réalisé	22 023,48	(18 067,31)
II.	Produits et charges des placements	434 968,25	517 165,47
A.	Dividendes	491 598,56	698 942,40
B.	Intérêts (+/-)	2 069,72	778,27
b.	Dépôts et liquidités	2 069,72	778,27
C.	Intérêts d'emprunts (-)	(2 392,47)	(9 261,91)
D.	Contrats de swap (+/-)	0,00	0,00
E.	Précptes mobiliers (-)	(56 307,56)	(173 293,29)
b.	D'origine étrangère	(56 307,56)	(173 293,29)
F.	Autres produits provenant des placements	0,00	0,00
III.	Autres produits	0,00	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	0,00
B.	Autres	0,00	0,00
IV.	Coûts d'exploitation	(468 002,53)	(583 497,37)
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(70 153,27)	(141 461,65)
B.	Charges financières (-)	(1 236,00)	(519,46)
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	(22 792,53)	(25 270,96)
	Rémunération due au dépositaire - général	(22 792,53)	(25 270,96)
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	(338 468,16)	(383 344,52)
a.	Gestion financière	(317 168,15)	(362 044,52)
a.5.	Gestion financière - Classe I	(57 361,37)	(41 346,38)
a.8.	Gestion financière - Classe M	(156 224,86)	(186 957,05)
a.10.	Gestion financière - Classe P	(96 425,95)	(120 916,90)
a.11.	Gestion financière - Classe R	(7 155,97)	(12 824,19)
b.	Gestion administrative et comptable	(21 300,01)	(21 300,00)
b.1.	Gestion administrative et comptable - général	(21 300,01)	(21 300,00)
E.	Frais administratifs (-)	(8 632,05)	(7 435,65)
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	(8 372,16)	(8 020,32)
G.	Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(3 375,00)	(3 375,00)
H.	Services et biens divers (-)	(20 661,56)	(25 910,28)
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00	0,00
J.	Taxes	1 848,25	2 216,23
K.	Autres charges (-)	3 839,95	9 624,24
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	(33 034,28)	(66 331,90)
	Sous-total II+III+IV		
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	10 611 923,17	11 105 123,67
VI.	Impôts sur le résultat	4 976,81	(10 748,93)
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	10 616 899,98	11 094 374,74

BLB European Equities

2.5. Composition des avoirs et chiffres clés

2.5.1. Composition des actifs au 31 mars 2024 (exprimé en EUR)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% Détenu par l'OPC	% Porte-feuille	% Actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Suisse								
ALCON INC.		32 590,00	CHF	74,74	2 503 996,39		3,28%	3,19%
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAM-AK		6 934,00	CHF	137,50	980 127,96		1,28%	1,25%
GEBERIT AG/NAMEN-AKTIEN		2 253,00	CHF	533,00	1 234 481,67		1,62%	1,57%
GIVAUDAN SA /REG.		217,00	CHF	4 016,00	895 879,67		1,17%	1,14%
LONZA GROUP AG /NOM.		500,00	CHF	540,20	277 664,80		0,36%	0,35%
NESTLE / ACT NOM		31 465,00	CHF	95,75	3 097 153,73		4,06%	3,95%
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN		11 925,00	CHF	229,70	2 815 889,62		3,69%	3,59%
SGS SA		38 141,00	CHF	87,50	3 430 807,67		4,49%	4,38%
SIKA LTD		7 674,00	CHF	268,60	2 118 966,29		2,77%	2,70%
Total: Suisse					17 354 967,80		22,73%	22,14%
Allemagne (République fédérale)								
DEUTSCHE BOERSE AG /NAM.		13 294,00	EUR	189,65	2 521 207,10		3,30%	3,22%
INFINEON TECHNOLOGIES /NAM.		31 226,00	EUR	31,52	984 087,39		1,29%	1,26%
SAP SE NPV		20 857,00	EUR	180,46	3 763 854,22		4,93%	4,80%
SYMRISE AG		11 392,00	EUR	110,95	1 263 942,40		1,66%	1,61%
Total: Allemagne (République fédérale)					8 533 091,11		11,17%	10,89%
Danemark								
COLOPLAST -B-		8 986,00	DKK	932,40	1 123 276,03		1,47%	1,43%
NOVONESIS A/S -B-		42 681,00	DKK	405,20	2 318 578,66		3,04%	2,96%
NOVO NORDISK AS -B-		21 796,00	DKK	881,30	2 575 243,98		3,37%	3,29%
Total: Danemark					6 017 098,67		7,88%	7,68%
Espagne								
INDITEX		42 308,00	EUR	46,67	1 974 514,36		2,59%	2,52%
Total: Espagne					1 974 514,36		2,59%	2,52%
France								
AIR LIQUIDE		17 175,00	EUR	192,84	3 312 027,00		4,34%	4,23%
DASSAULT SYSTEMES		23 559,00	EUR	41,04	966 861,36		1,27%	1,23%
ESSILORLUXOTT ACT		15 191,00	EUR	209,70	3 185 552,70		4,17%	4,06%
LEGRAND HOLDING ACT.PROV.OPO		32 061,00	EUR	98,22	3 149 031,42		4,12%	4,02%
L OREAL		4 349,00	EUR	438,65	1 907 688,85		2,50%	2,43%
LVMH ACT.		3 235,00	EUR	833,70	2 697 019,50		3,53%	3,44%
PERNOD-RICARD		11 613,00	EUR	149,95	1 741 369,35		2,28%	2,22%
SCHNEIDER ELECTRIC SE		13 068,00	EUR	209,65	2 739 706,20		3,59%	3,50%
VINCI.		13 447,00	EUR	118,76	1 596 965,72		2,09%	2,04%
Total: France					21 296 222,10		27,89%	27,17%
Royaume-Uni								
ASHTREAD GROUP PLC		14 881,00	GBP	56,40	981 695,44		1,29%	1,25%
ASTRAZENECA PLC		16 509,00	GBP	106,78	2 061 941,01		2,70%	2,63%
CRODA INTERNATIONAL PLC		29 457,00	GBP	49,02	1 688 991,15		2,21%	2,15%
DIAGEO PLC		61 653,00	GBP	29,25	2 109 695,95		2,76%	2,69%
HALMA PLC		31 608,00	GBP	23,68	875 476,04		1,15%	1,12%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC		10 204,00	GBP	100,50	1 199 505,00		1,57%	1,53%
UNILEVER PLC		43 483,00	EUR	46,52	2 022 829,16		2,65%	2,58%
Total: Royaume-Uni					10 940 133,75		14,33%	13,96%

BLB European Equities

2.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% Détenu par l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
Irlande								
KINGSPAN GROUP PLC		9 705,00	EUR	84,46	819 684,30		1,07%	1,05%
					Total: Irlande		1,07%	1,05%
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV		2 703,00	EUR	892,20	2 411 616,60		3,16%	3,08%
WOLTERS KLUWER NV		12 688,00	EUR	145,20	1 842 297,60		2,41%	2,35%
					Total: Pays-Bas		5,57%	5,43%
Suède								
ASSA ABLOY AB		119 678,00	SEK	307,10	3 182 649,50		4,17%	4,06%
ATLAS COPCO RG-A		39 025,00	SEK	180,80	610 992,69		0,80%	0,78%
HEXAGON RG-B		125 429,00	SEK	126,70	1 376 161,01		1,80%	1,76%
					Total: Suède		6,77%	6,60%
					Total: Actions et autres valeurs assimilables à des actions		100,00%	97,42%
					Total: Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs		100,00%	97,42%
					Total: Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés		100,00%	97,42%
II. Dépôts et Liquidités								
Avoirs bancaires à vue								
BELFIUS BANQUE			GBP		0,68			0,00%
BELFIUS BANQUE			EUR		2 170 564,00			2,77%
					Total - Avoirs bancaires à vue			2,77%
					Dépôts et Liquidités			2,77%
					III. Créances et dettes diverses			(0,07%)
					IV. Autres			(0,12%)
					V. Total de l'actif net			100,00%

Les changements dans la composition du portefeuille titres sont disponibles, sans frais, auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II, 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

Répartition économique du portefeuille-titres au 31/03/2024 (en pourcentage du portefeuille)

Produits cosmétiques pharmaceutiques & produits médicaux	17,89%
Chimie	14,38%
Mécanique & équipements industriels	9,63%
Services divers	9,31%
Appareils & composants électriques	7,71%
Alimentation & boissons non alcoolisées	6,71%
Internet, logiciels & services IT	6,20%
Appareils électroniques & semi-conducteurs	5,59%
Tabac & boissons alcoolisées	5,04%
Matériaux de construction & industrie de la construction	4,78%
Sociétés financières, d'investissement & autres sociétés diversifiées	4,48%
Soins de santé & services sociaux	3,28%
Commerce de détail & grandes surfaces	2,59%
Graphisme, publication & imprimerie	2,41%
Total:	100,00%

BLB European Equities

2.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31/03/2024 (en pourcentage du portefeuille)

France	27,89%
Suisse	22,73%
Royaume-Uni	14,33%
Allemagne (République fédérale)	11,17%
Danemark	7,88%
Suède	6,77%
Pays-Bas	5,57%
Espagne	2,59%
Irlande	1,07%
Total:	100,00%

Répartition par devise du portefeuille-titres au 31/03/2024 (en pourcentage du portefeuille)

EUR	50,94%
CHF	22,73%
GBP	11,68%
DKK	7,88%
SEK	6,77%
Total:	100,00%

2.5.2. Changements dans la composition des avoirs du compartiment (exprimé en EUR)

	1er semestre
Achats	11 475 556,34
Ventes	28 269 018,27
Total 1	39 744 574,61
Souscriptions	5 121 413,82
Remboursements	21 382 904,20
Total 2	26 504 318,02
Moyenne de référence de l'actif net total	79 005 239,42
Taux de rotation	16,76%
Taux de rotation corrigé	17,17%

Un chiffre proche de 0 % montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II, 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

BLB European Equities

2.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

2.5.3. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation au 31/03/2024

Période			Souscriptions	Remboursements	Fin de période
30/09/2022	Classe I	Distribution	2 075,86	2 200,00	10 302,86
	Classe M	Distribution	110 604,28	11 047,97	392 652,10
	Classe P	Distribution	3 171,90	0,00	29 893,83
	Classe R	Distribution	13 354,50	0,00	25 459,37
		Total			458 308,17
30/09/2023	Classe I	Distribution	105,00	120,00	10 287,86
	Classe M	Distribution	53 905,48	111 955,61	334 601,98
	Classe P	Distribution	218,75	681,68	29 430,90
	Classe R	Distribution	0,00	12 104,87	13 354,50
		Total			387 675,23
31/03/2024	Classe I	Distribution	5 090,00	3,00	15 374,86
	Classe M	Distribution	1 016,44	49 297,75	286 320,66
	Classe P	Distribution	0,00	12 447,83	16 983,08
	Classe R	Distribution	0,00	0,00	13 354,50
		Total			332 033,09

Montants payés et reçus par l'OPC
(dans la devise du compartiment)

Période			Souscriptions	Remboursements
30/09/2022	Classe I	Distribution	2 408 029,99	2 398 086,00
	Classe M	Distribution	15 376 428,09	1 429 940,15
	Classe P	Distribution	4 218 329,26	0,00
	Classe R	Distribution	1 229 358,91	0,00
30/09/2023	Classe I	Distribution	103 376,70	117 012,55
	Classe M	Distribution	6 531 879,03	13 650 309,85
	Classe P	Distribution	278 271,67	810 605,27
	Classe R	Distribution	0,00	1 055 060,82
31/03/2024	Classe I	Distribution	4 994 201,80	3 088,62
	Classe M	Distribution	127 212,02	5 796 382,21
	Classe P	Distribution	0,00	15 583 433,37
	Classe R	Distribution	0,00	0,00

Valeur nette d'inventaire en fin de période
(dans la devise du compartiment)

Période				Par action
30/09/2022	86 098 810,06	Classe I	Distribution	881,28
		Classe M	Distribution	108,48
		Classe P	Distribution	1 087,48
		Classe R	Distribution	75,15
30/09/2023	84 026 461,98	Classe I	Distribution	944,61
		Classe M	Distribution	116,34
		Classe P	Distribution	1 165,62
		Classe R	Distribution	80,64
31/03/2024	78 381 871,58	Classe I	Distribution	1 077,56
		Classe M	Distribution	132,68
		Classe P	Distribution	1 330,91
		Classe R	Distribution	91,59

BLB European Equities

2.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

2.5.4. Performances

(exprimé en %)

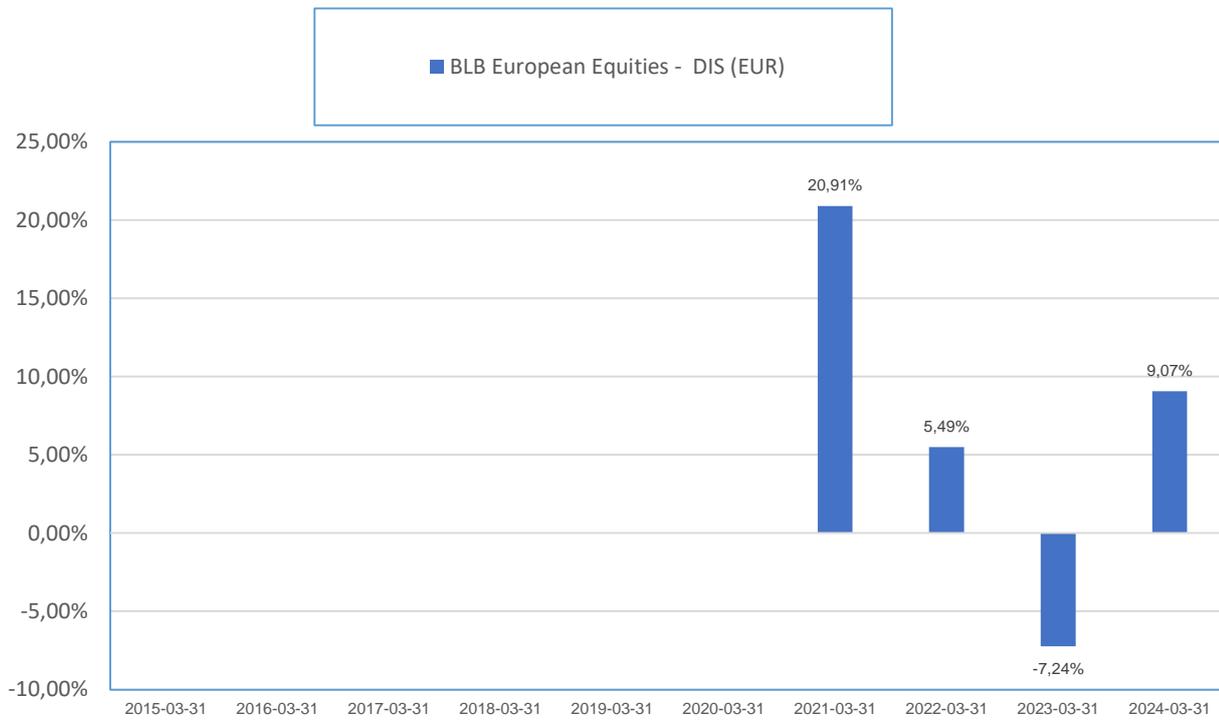
Classe		1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
I	DIS	9,07%	2,20%	-	-	2,30%
M	DIS	9,03%	2,15%	4,35%	-	6,27%
P	DIS	9,28%	2,38%	4,61%	-	6,32%
R	DIS	8,20%	-	(2,08%)	-	(1,72%)

Diagramme en bâtons

Classe I (DIS)

Année de création: 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



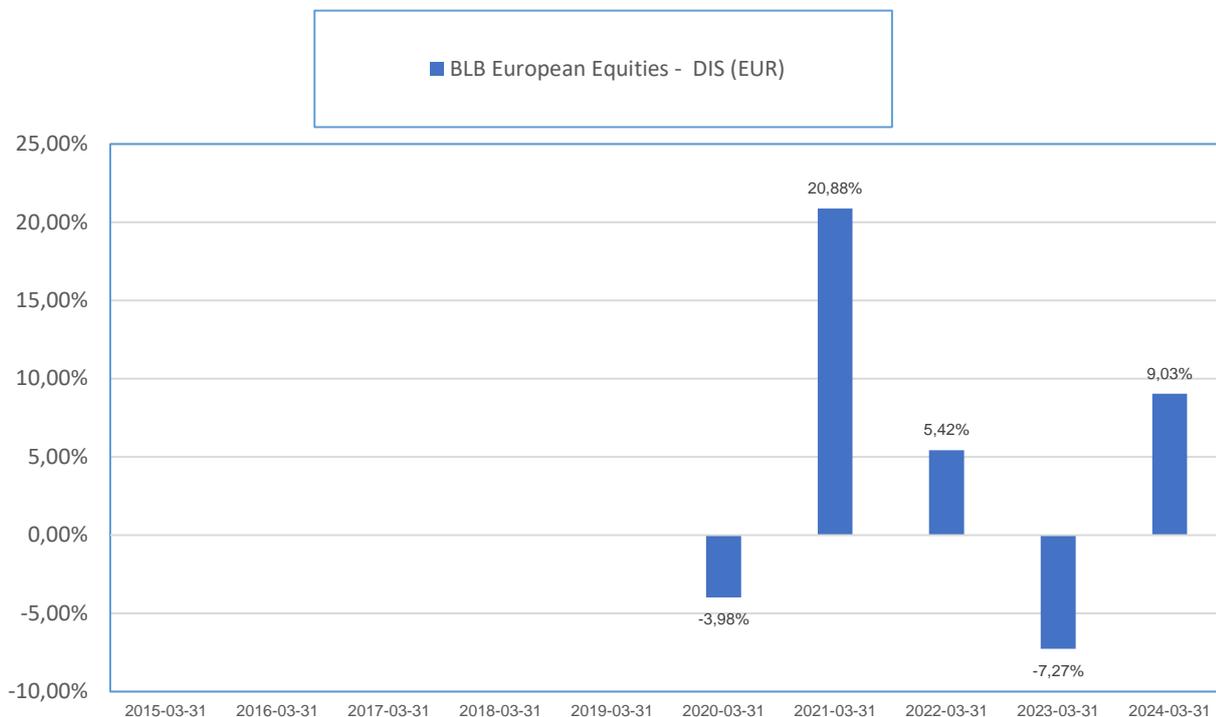
BLB European Equities

2.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe M (DIS)

Année de création: 2018

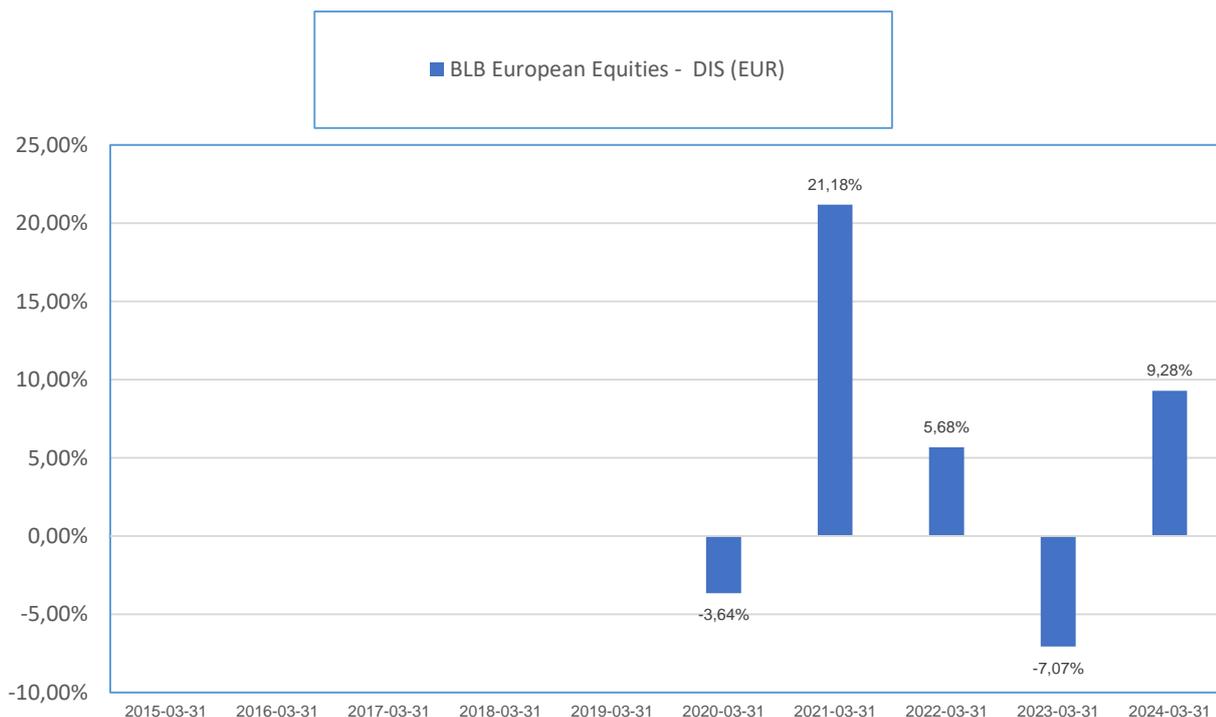
Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



Classe P (DIS)

Année de création: 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



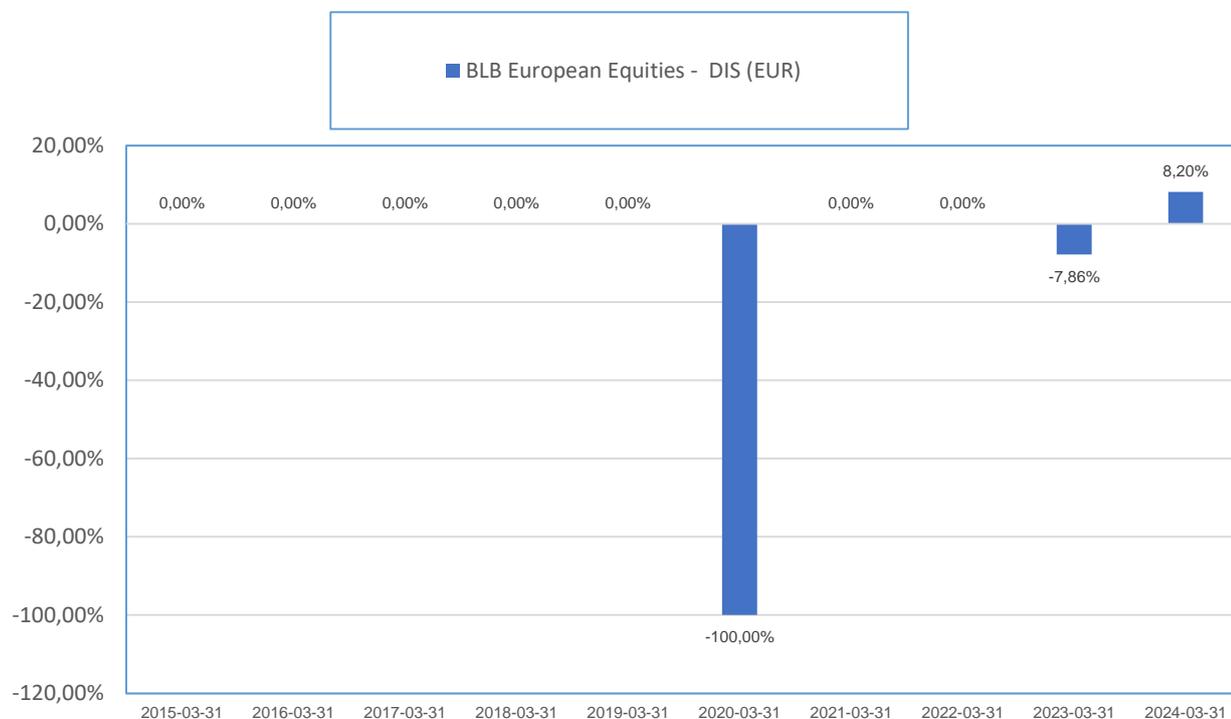
BLB European Equities

2.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe R (DIS)

Année de création: 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



Il s'agit de chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

2.5.5. Frais

(exprimé en %)

Frais courants		
Classe I	BE6309900502	1,05%
Classe M	BE6309901518	1,11%
Classe P	BE6309899498	0,88%
Classe R	BE6309902524	1,87%

Les frais courants, calculés conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 mettant en œuvre la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations clés pour l'investisseur et les conditions à remplir lors de la fourniture des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus sur un support durable autre que le papier ou au moyen d'un site web (ci-après le « Règlement 583/2010 »), sont repris dans les informations clés pour l'investisseur. La notion de « frais courants » consiste en tous paiements déduits de l'actif du fonds lorsqu'une telle déduction est imposée ou autorisée par la réglementation, les statuts ou le prospectus. Ils n'incluent cependant pas les commissions de performance, les frais d'entrée et de sortie payés directement par l'investisseur, les frais de transaction, à l'exception de ceux qui seraient facturés par la banque dépositaire, la société de gestion, l'agent administratif, les administrateurs de la SICAV ou n'importe quel conseiller en placement. Les frais liés à la souscription et au remboursement de parts d'OPC sous-jacents font également partie des frais courants. En outre, ils ne comprennent pas les intérêts sur les emprunts et les frais liés à la détention de produits dérivés (par exemple les appels de marge). Ils sont fondés sur les frais de l'exercice comptable précédent et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen de la période concernée. Dans certains cas, ils peuvent être exprimés sous forme d'un montant maximum à facturer ou être établis sur la base d'une autre période passée d'un an, voire faire l'objet d'une estimation.

2.6. Notes aux états financiers au 31 mars 2024

2.6.1. Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

La commission de gestion est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique.

Actions de classe « R »: Max. 1,25% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « M »: Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « I »: Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « P »: Max. 0,70% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Rémunération de la société de gestion et commission d'administration centrale

Max. 0,25% p.a., basées sur l'actif net moyen du compartiment avec un montant minimum de EUR 35.000 p.a.

Commissions de commercialisation

Uniquement pour les actions de la classe « R »: Max 75% de la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement.

Rémunération du service financier

1000 EUR par an

Rémunération du dépositaire

Frais de service de conservation et Banque Dépositaire de maximum 0,05% p.a. basées sur l'actif net moyen du compartiment.

Les frais de correspondant et de transactions sont facturés séparément.

Les frais ci-dessus sont exprimés sans TVA.

2.6.2. Charges à imputer (Bilan VI.C.)

- la commission de gestion (Classe I)
11 943,69 EUR
 - la commission de gestion (Classe P)
13 418,29 EUR
 - la commission de gestion (Classe M)
27 393,40 EUR
 - la commission de gestion (Classe R)
1 297,27 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe I)
387,50 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe R)
387,50 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe P)
387,50 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe M)
387,50 EUR
 - la rémunération d'administration (générale)
5 697,11 EUR
 - la rémunération du dépositaire (générale)
3 370,56 EUR
 - une provision pour autres frais généraux annuels (rémunération autorité de contrôle, honoraires du réviseur, frais de rapports, de publication...)
25 884,73 EUR
 - la rémunération d'administrateur indépendant
1 687,50 EUR
- Pour un total de:
92 242,55 EUR

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment American Equities a été lancé le 13 décembre 2018.
Période de souscription initiale: du 18/12 à 12h00 jusqu'au 19/12 à 23h59.
Prix de souscription initial:

100 USD pour les parts « R » et « M »;
1000 USD pour les parts « I » et « P ».

3.1.2. Gestion financière du portefeuille

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
16, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

3.1.3. Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.4. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme.

Politique de placement du compartiment

- Stratégie:

Le compartiment est investi à concurrence de minimum 75% de ses actifs nets en actions de sociétés cotées sur les marchés réglementés américains.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif dans le but de placement de ses liquidités, sous respect des dispositions du chapitre 5. et 6. du présent prospectus, le compartiment pourra investir jusqu'à maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'organismes de placements collectif en valeurs mobilières agréés conformément à la directive 2009/65/CE et autres OPC.

Le compartiment pourra également, dans le but de placement de ses liquidités, et sous réserve des dispositions du chapitre 5 et 6 du présent prospectus:

- investir en instruments du marché monétaire;
- investir en OPC monétaires ou OPC investis en titres de créances dont l'échéance finale ou résiduelle ne dépasse pas, compte tenu des instruments financiers y relatifs, 12 mois, respectivement des titres de créance pour lesquels le taux est adapté, compte tenu des instruments y associés, au moins une fois par an.

- Facteurs ESG et intégration des risques en matière de durabilité:

La société de gestion intègre et promeut les facteurs de durabilité au sein de sa stratégie d'investissement en appliquant des données extra-financières dans le modèle de valorisation des émetteurs. Le compartiment s'engage également dans la promotion des facteurs ESG mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

La société de gestion prend en compte une notation ESG fournie par un prestataire de service externe et indépendant. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus élevée une valeur intrinsèque majorée tandis que la société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus faible une valeur intrinsèque diminuée.

La notation ESG de l'émetteur aura donc une incidence directe sur les décisions d'investissements et de désinvestissements relatives à cet émetteur. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance tels que, notamment, les émissions de carbone, le développement du capital humain ou la composition du conseil d'administration. Vous trouverez de plus amples informations sur le processus d'investissement responsable de la société de gestion sur son site web: www.banquedeluxembourginvestments.com et plus particulièrement dans l'onglet « Investissement responsable ».

- Devise de référence: USD

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

- Opérations autorisées sur produits dérivés:

Le compartiment pourra également avoir recours à des produits et instruments dérivés (tels que futurs sur indices actions, changes à terme, options traitées sur des marchés réglementés) à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

- La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.
- La SICAV souhaite faire bénéficier les actionnaires du compartiment American Equities soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 à 205 du code des impôts sur les revenus (sans toutefois que cet objectif limite la capacité des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT). Les organes de gestion veilleront donc à investir la plus grande partie du portefeuille du compartiment dans des actions qui donnent lieu à l'application du régime RDT susvisé, sans toutefois que cet objectif limite le droit des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

3.1.5. Indice(s) et benchmark(s)

Non applicable.

3.1.6. Politique suivie pendant l'exercice

Le marché des actions américain a affiché des performances positives durant la période écoulée. L'indice MSCI USA Net Total Return en USD a affiché une hausse de 23 %. En même temps le BLB American Equities -I- a enregistré une performance positive de 13 %.

Globalement les valeurs technologiques et ceux profitant d'un environnement plus inflationniste ont surperformé le marché dans son ensemble. Ceci a eu un effet négatif sur la performance relative du fonds. La technologie, les services à communication, l'industrie, et la finance ont été les secteurs les plus forts, tandis que les secteurs plus défensifs comme les services publiques, la consommation non-cyclique et la santé affichent les performances les plus faibles.

La sélection de titres dans le secteur de la technologie (Microsoft et Roper Technologies) de la consommation cyclique (principalement Amazon.com, TJX et Lowe's) et de l'industrie (Caterpillar et Cummins) a contribué fortement à la performance du fond. D'ailleurs la sélection de titres dans le secteur de la santé (Zoetis, United Health et Becton Dickinson) et de la consommation stable a pesé sur la performance relative du fonds.

Au cours de la deuxième moitié de l'année fiscale 2023/2024, le gérant a introduit deux nouvelles valeurs au niveau du portefeuille à savoir le producteur de whisky Brown Forman et la société technologique NVIDIA. Durant cette période, 5 valeurs ont été vendues à savoir la société technologique Enphase Energy, le brasseur américain Anheuser-Busch, les sociétés industrielles Veralto et Ecolab, ainsi que la société biotechnologique Gilead. À la suite de ces opérations, le fonds continue à détenir 37 positions.

Brown-Forman, le producteur de whiskey Jack Daniels, dispose d'un portefeuille de marques fortement reconnues en Whiskey américain et Tequila qui connaissent une croissance rapide aux États-Unis. En 2023, le whiskey représente 70 % des ventes du groupe, suivi par les Ready-To-Drink (12 %), la tequila (8 %), le vin (5 %), le rhum (2 %), le gin (1%) et autres. L'existence de barrières à l'entrée reste très importante sur le marché du whiskey, dû aux exigences de vieillissement élevées, ce qui protège le positionnement stratégique du groupe pour le long terme.

Au niveau financier Brown-Forman continue à publier des marges stables et des taux de rentabilité élevés et réguliers dans le temps.

Au cours des dernières années, NVIDIA s'est créé une position dominante dans les unités de traitement graphiques à savoir les « discrete GPU ». Ceci permet à la société de renforcer son leadership en intelligence artificielle avec une diversification de ses activités dans le secteur de l'automobile et des centres de données.

Avec une demande croissante pour les GPU, surtout dans l'informatique haute performance et l'intelligence artificielle, NVIDIA est fortement positionné pour bénéficier de ces tendances structurelles à long terme. Investir dans NVIDIA offre une exposition à la croissance continue de l'informatique accélérée par les GPU.

Autre élément important dans notre thèse d'investissement pour NVIDIA est son langage de programmation propriétaire CUDA. Il a une importance significative dans le domaine du calcul parallèle et de l'accélération des processeurs graphiques GPU.

La combinaison de la dominance dans les unités de traitement graphiques (GPU) avec son langage de programmation propriétaire CUDA renforce l'avantage compétitif de la société et son positionnement en tant que « market leader » pour les années à venir.

Nous vous informons qu'aucun dépassement de la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable de SICAV BLB.

3.1.7. Politique future

Le gestionnaire continuera à adapter la composition du portefeuille en fonction des opportunités d'investissement de notre approche d'investissement bottom-up.

3.1.8. Classe de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Le niveau de risque est présenté via un indicateur synthétique de risque sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché et la mesure du risque de crédit selon une méthodologie définie dans l'annexe II du Règlement 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 et est disponible, dans sa version la plus récente, dans le document d'informations clés.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes: l'indicateur de risque est calculé à partir des données historiques, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 5

BLB American Equities

3.2. Bilan

		31/03/2024	31/03/2023
		USD	USD
	TOTAL ACTIF NET	102 052 769,92	108 167 728,01
I.	Actifs immobilisés	0,00	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	101 089 566,20	106 201 085,20
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	101 089 566,20	106 201 085,20
a.	Actions	101 089 566,20	106 201 085,20
a.1.	Actions	101 089 566,20	106 201 085,20
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A.	Créances	0,00	0,00
B.	Dettes	0,00	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(167 110,78)	(407 345,85)
A.	Créances	63 167,62	26 863,97
a.	Montants à recevoir	63 167,62	26 863,97
B.	Dettes	(230 278,40)	(434 209,82)
a.	Montants à payer (-)	(158 056,49)	(322 585,14)
b.	Dettes fiscales (-)	(272,17)	(9 229,32)
c.	Emprunts (-)	(67 629,74)	(98 049,56)
e.	Autres (-)	(4 320,00)	(4 345,80)
V.	Dépôts et liquidités	1 227 496,52	2 461 875,98
A.	Avoirs bancaires à vue	1 227 496,52	2 461 875,98
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00	0,00
C.	Autres	0,00	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(97 182,02)	(87 887,32)
A.	Charges à reporter	0,00	0,00
B.	Produits acquis	15 520,20	27 558,41
C.	Charges à imputer (-)	(114 214,22)	(116 841,01)
D.	Produits à reporter (-)	1 512,00	1 395,28
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	102 052 769,92	108 167 728,01
A.	Capital	89 690 047,83	92 901 476,18
B.	Participations au résultat	(1 576 189,70)	(430 261,22)
C.	Résultat reporté	0,00	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	13 938 911,79	15 696 513,05

BLB American Equities

3.3. Postes hors bilan

		31/03/2024	31/03/2023
		USD	USD
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés	0,00	0,00
B.	Contrats vendus	0,00	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00
A.	Actions	0,00	0,00
B.	Obligations	0,00	0,00

BLB American Equities

3.4. Compte de résultats

		31/03/2024	31/03/2023
		USD	USD
I.	Réductions de valeur moins-values et plus-values	14 056 812,20	15 766 343,03
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	14 056 641,30	15 771 279,26
a.	Actions	14 056 641,30	15 771 279,26
a.1.	Résultat réalisé	6 525 758,78	2 440 694,68
a.2.	Résultat non-réalisé	7 530 882,52	13 330 584,58
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00	0,00
H.	Positions et opérations de change	170,90	(4 936,23)
b.	Autres positions et opérations de change	170,90	(4 936,23)
b.1.	Résultat réalisé	170,90	(4 936,23)
II.	Produits et charges des placements	467 769,04	504 692,48
A.	Dividendes	614 361,13	662 118,48
B.	Intérêts (+/-)	85 624,98	41 632,91
b.	Dépôts et liquidités	85 624,98	41 632,91
C.	Intérêts d'emprunts (-)	(50 016,31)	(423,36)
D.	Contrats de swap (+/-)	0,00	0,00
E.	Précomptes mobiliers (-)	(182 200,76)	(198 635,55)
b.	D'origine étrangère	(182 200,76)	(198 635,55)
F.	Autres produits provenant des placements	0,00	0,00
III.	Autres produits	0,00	0,00
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	0,00
B.	Autres	0,00	0,00
IV.	Coûts d'exploitation	(588 953,28)	(559 130,42)
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(47 267,63)	(29 155,62)
B.	Charges financières (-)	(518,83)	(532,76)
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	(27 028,18)	(26 662,99)
Rémunération due au dépositaire - général	(27 028,18)	(26 662,99)	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	(457 353,47)	(459 857,52)
a.	Gestion financière	(434 311,31)	(437 418,61)
a.5.	Gestion financière - Classe I	(109 273,38)	(89 359,90)
a.8.	Gestion financière - Classe M	(200 755,63)	(194 122,61)
a.10.	Gestion financière - Classe P	(100 829,24)	(123 379,98)
a.11.	Gestion financière - Classe R	(23 453,06)	(30 556,12)
b.	Gestion administrative et comptable	(23 042,16)	(22 438,91)
b.1.	Gestion administrative et comptable - général	(23 042,16)	(22 438,91)
E.	Frais administratifs (-)	(6 395,07)	(13 997,69)
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	(10 337,82)	(9 337,57)
G.	Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(3 645,00)	(3 666,77)
H.	Services et biens divers (-)	(28 631,79)	(31 446,94)
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00	0,00
J.	Taxes	(12 515,97)	(7 442,88)
K.	Autres charges (-)	4 740,48	22 970,32
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	(121 184,24)	(54 437,94)
	Sous-total II+III+IV		
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	13 935 627,96	15 711 905,09
VI.	Impôts sur le résultat	3 283,83	(15 392,04)
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	13 938 911,79	15 696 513,05

BLB American Equities

3.5. Composition des avoirs et chiffres clés

3.5.1. Composition des actifs au 31 mars 2024 (exprimé en USD)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% Détenu par l'OPC	% Porte-feuille	% Actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
États-Unis d'Amérique								
ABBOTT LABORATORIES INC		26 170,00	USD	113,66	2 974 482,20		2,94%	2,91%
ADOBE INC		5 420,00	USD	504,60	2 734 932,00		2,71%	2,68%
ALPHABET INC -A-		23 180,00	USD	150,93	3 498 557,40		3,46%	3,43%
AMAZON COM INC		24 280,00	USD	180,38	4 379 626,40		4,33%	4,29%
APPLE INC		24 580,00	USD	171,48	4 214 978,40		4,17%	4,13%
BECTON DICKINSON & CO.		15 000,00	USD	247,45	3 711 750,00		3,67%	3,64%
BOOKING HOLDINGS INC		470,00	USD	3 627,88	1 705 103,60		1,69%	1,67%
BRWN-FRMAN CORP.-B-/NON-VOT		19 770,00	USD	51,62	1 020 527,40		1,01%	1,00%
CATERPILLAR INC.		8 640,00	USD	366,43	3 165 955,20		3,13%	3,10%
CONSTELLATION BRAND -A-		20 490,00	USD	271,76	5 568 362,40		5,51%	5,46%
CUMMINS INC		5 960,00	USD	294,65	1 756 114,00		1,74%	1,72%
DANAHER CORP		9 550,00	USD	249,72	2 384 826,00		2,36%	2,34%
EBAY INC		16 090,00	USD	52,78	849 230,20		0,84%	0,83%
ESTEE LAUDER CO -A-		8 980,00	USD	154,15	1 384 267,00		1,37%	1,36%
FEDEX CORP.		2 580,00	USD	289,74	747 529,20		0,74%	0,73%
HONEYWELL INTERNATIONAL INC.		10 990,00	USD	205,25	2 255 697,50		2,23%	2,21%
IQVIA HOLDINGS INC		4 930,00	USD	252,89	1 246 747,70		1,23%	1,22%
JOHNSON & JOHNSON		8 460,00	USD	158,19	1 338 287,40		1,32%	1,31%
LOWE S COMPANIES INC.		15 510,00	USD	254,73	3 950 862,30		3,91%	3,87%
MASTERCARD INC. SHS-A-		13 110,00	USD	481,57	6 313 382,70		6,25%	6,19%
MICROSOFT CORP		23 300,00	USD	420,72	9 802 776,00		9,70%	9,61%
MONDELEZ INTERNATIONAL INC WI		20 510,00	USD	70,00	1 435 700,00		1,42%	1,41%
MOODY S CORP		2 910,00	USD	393,03	1 143 717,30		1,13%	1,12%
NIKE INC -B-		34 960,00	USD	93,98	3 285 540,80		3,25%	3,22%
NVIDIA CORP.		1 700,00	USD	903,56	1 536 052,00		1,52%	1,51%
PAYPAL HOLDINGS INC		10 170,00	USD	66,99	681 288,30		0,67%	0,67%
PEPSICO INC		15 510,00	USD	175,01	2 714 405,10		2,69%	2,66%
ROCKWELL AUTOMATION		3 970,00	USD	291,33	1 156 580,10		1,14%	1,13%
ROPER TECHNOLOGIES INC		5 840,00	USD	560,84	3 275 305,60		3,24%	3,21%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC		3 280,00	USD	581,21	1 906 368,80		1,89%	1,87%
TJX COMPANIES INC		33 870,00	USD	101,42	3 435 095,40		3,40%	3,37%
UNION PACIFIC CORP.		7 520,00	USD	245,93	1 849 393,60		1,83%	1,81%
UNITEDHEALTH GROUP INC		6 990,00	USD	494,70	3 457 953,00		3,42%	3,39%
UTD PARCEL SERVICE INC -B-		5 120,00	USD	148,63	760 985,60		0,75%	0,75%
VERISK ANLYTCS		3 570,00	USD	235,73	841 556,10		0,83%	0,82%
VISA INC -A		25 870,00	USD	279,08	7 219 799,60		7,14%	7,07%
ZOETIS INC -A-		8 190,00	USD	169,21	1 385 829,90		1,37%	1,36%
Total: États-Unis d'Amérique					101 089 566,20		100,00%	99,06%
Total: Actions et autres valeurs assimilables à des actions					101 089 566,20		100,00%	99,06%
Total: Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					101 089 566,20		100,00%	99,06%
Total: Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés					101 089 566,20		100,00%	99,06%
II. Dépôts et Liquidités								
Avoirs bancaires à vue								
BELFIUS BANQUE			USD		1 227 496,52			1,20%
Total - Avoirs bancaires à vue					1 227 496,52			1,20%

BLB American Equities

3.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% Détenu par l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
			Dépôts et Liquidités		1 227 496,52			1,20%
III. Créances et dettes diverses					(167 110,78)			(0,16%)
IV. Autres					(97 182,02)			(0,10%)
V. Total de l'actif net					102 052 769,92			100,00%

Les changements dans la composition du portefeuille titres sont disponibles, sans frais, auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II, 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

Répartition économique du portefeuille-titres au 31/03/2024 (en pourcentage du portefeuille)

Internet, logiciels & services IT	18,38%
Commerce de détail & grandes surfaces	12,48%
Produits cosmétiques pharmaceutiques & produits médicaux	11,91%
Mécanique & équipements industriels	10,47%
Sociétés financières, d'investissement & autres sociétés diversifiées	8,27%
Tabac & boissons alcoolisées	6,52%
Banques & autres établissements de crédit	6,25%
Matériel informatique & réseautage	4,17%
Alimentation & boissons non alcoolisées	4,11%
Soins de santé & services sociaux	3,42%
Appareils électroniques & semi-conducteurs	3,41%
Circulation & transports	3,32%
Textiles, vêtements & articles en cuir	3,25%
Industrie aéronautique & astronautique	2,23%
Appareils & composants électriques	1,14%
Services divers	0,67%
Total:	100,00%

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31/03/2024 (en pourcentage du portefeuille)

États-Unis d'Amérique	100,00%
Total:	100,00%

Répartition par devise du portefeuille-titres au 31/03/2024 (en pourcentage du portefeuille)

USD	100,00%
Total:	100,00%

3.5.2. Changements dans la composition des avoirs du compartiment (exprimé en USD)

	1er semestre
Achats	12 441 524,70
Ventes	34 549 601,20
Total 1	46 991 125,90
Souscriptions	8 029 147,43
Remboursements	27 724 700,63
Total 2	35 753 848,06
Moyenne de référence de l'actif net total	105 565 828,56
Taux de rotation	10,64%
Taux de rotation corrigé	10,86%

Un chiffre proche de 0 % montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille. La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. ayant son siège Boulevard du Roi Albert II, 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

BLB American Equities

3.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

3.5.3. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation au 31/03/2024

Période			Souscriptions	Remboursements	Fin de période
30/09/2022	Classe I	Distribution	2 915,00	4 251,00	14 738,90
	Classe M	Distribution	94 641,53	38 695,43	331 709,41
	Classe P	Distribution	19 093,02	19 435,71	26 110,11
	Classe R	Distribution	3 962,55	1 877,12	47 810,46
		Total			420 368,88
30/09/2023	Classe I	Distribution	1 332,00	245,00	15 825,90
	Classe M	Distribution	134 978,67	159 626,25	307 061,83
	Classe P	Distribution	442,02	820,55	25 731,57
	Classe R	Distribution	3 306,75	17 798,86	33 318,36
		Total			381 937,66
31/03/2024	Classe I	Distribution	3 445,00	2 420,00	16 850,90
	Classe M	Distribution	14 438,17	35 321,07	286 178,93
	Classe P	Distribution	0,00	11 457,25	14 274,32
	Classe R	Distribution	2 838,49	4 025,00	32 131,85
		Total			349 436,01

Montants payés et reçus par l'OPC
(dans la devise du compartiment)

Période			Souscriptions	Remboursements
30/09/2022	Classe I	Distribution	4 745 738,20	6 860 163,19
	Classe M	Distribution	16 790 059,23	6 563 509,87
	Classe P	Distribution	31 499 993,88	30 207 592,24
	Classe R	Distribution	475 884,70	234 374,11
30/09/2023	Classe I	Distribution	2 061 469,52	364 185,15
	Classe M	Distribution	20 346 038,78	24 528 950,91
	Classe P	Distribution	622 318,75	1 192 303,08
	Classe R	Distribution	334 618,68	1 877 842,87
31/03/2024	Classe I	Distribution	5 371 417,09	3 840 128,60
	Classe M	Distribution	2 339 843,73	5 636 600,27
	Classe P	Distribution	0,00	17 783 483,61
	Classe R	Distribution	317 886,61	464 488,15

Valeur nette d'inventaire en fin de période
(dans la devise du compartiment)

Période				Par action
30/09/2022	102 119 713,64	Classe I	Distribution	1 327,06
		Classe M	Distribution	136,16
		Classe P	Distribution	1 260,45
		Classe R	Distribution	93,81
30/09/2023	110 911 362,04	Classe I	Distribution	1 496,01
		Classe M	Distribution	153,55
		Classe P	Distribution	1 420,90
		Classe R	Distribution	105,75
31/03/2024	102 052 769,92	Classe I	Distribution	1 644,54
		Classe M	Distribution	168,83
		Classe P	Distribution	1 560,99
		Classe R	Distribution	116,49

BLB American Equities

3.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

3.5.4. Performances

(exprimé en %)

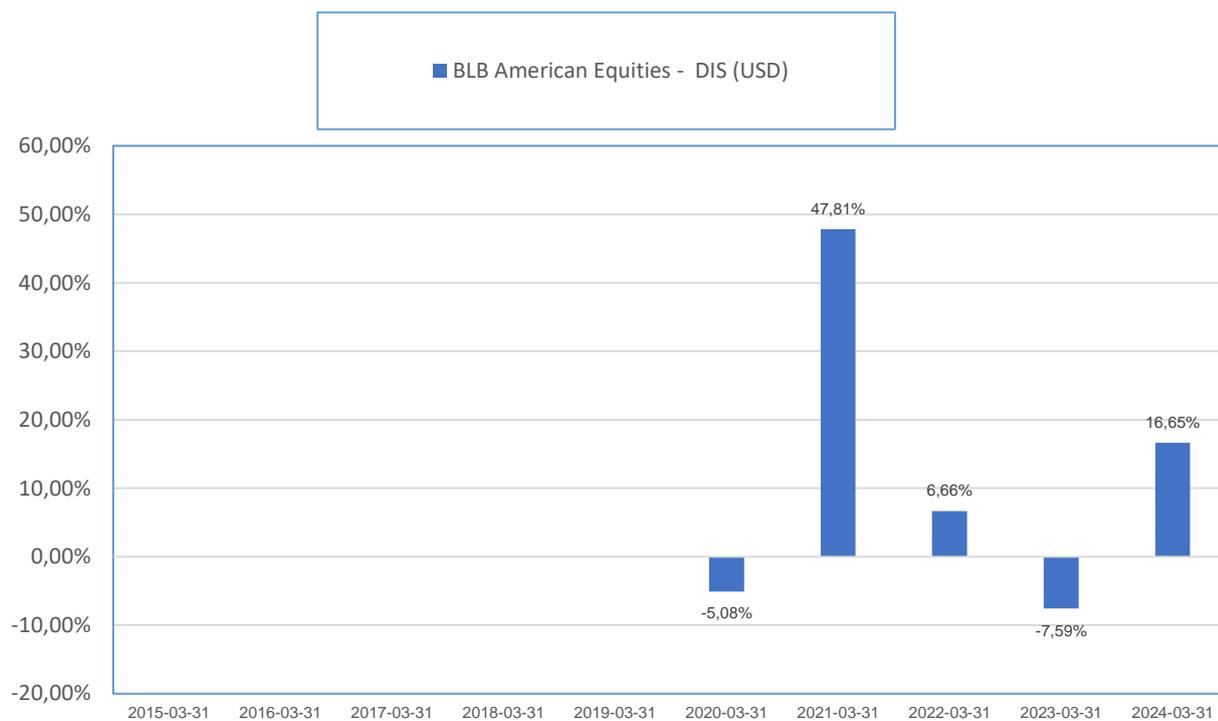
Classe		1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
I	DIS	16,65%	4,76%	10,04%	-	13,21%
M	DIS	16,57%	4,81%	10,02%	-	13,80%
P	DIS	16,84%	5,05%	10,30%	-	12,27%
R	DIS	15,92%	4,28%	4,35%	-	4,60%

Diagramme en bâtons

Classe I (DIS)

Année de création: 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



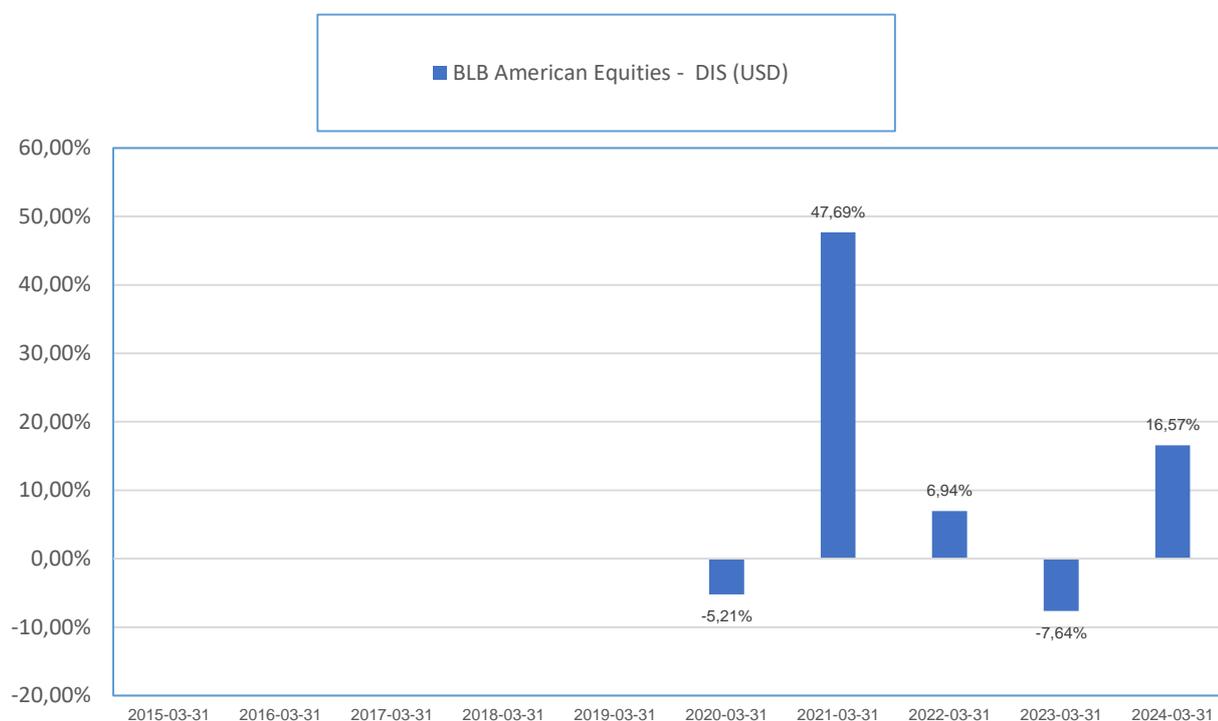
BLB American Equities

3.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe M (DIS)

Année de création: 2018

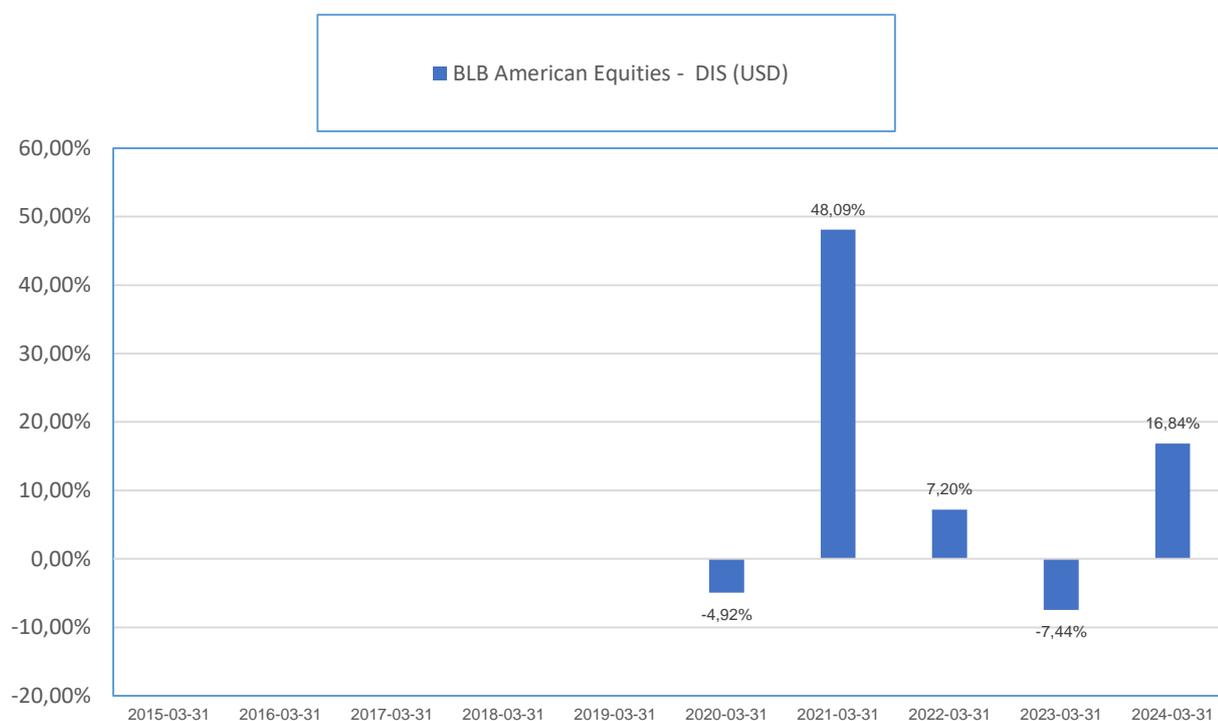
Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



Classe P (DIS)

Année de création: 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



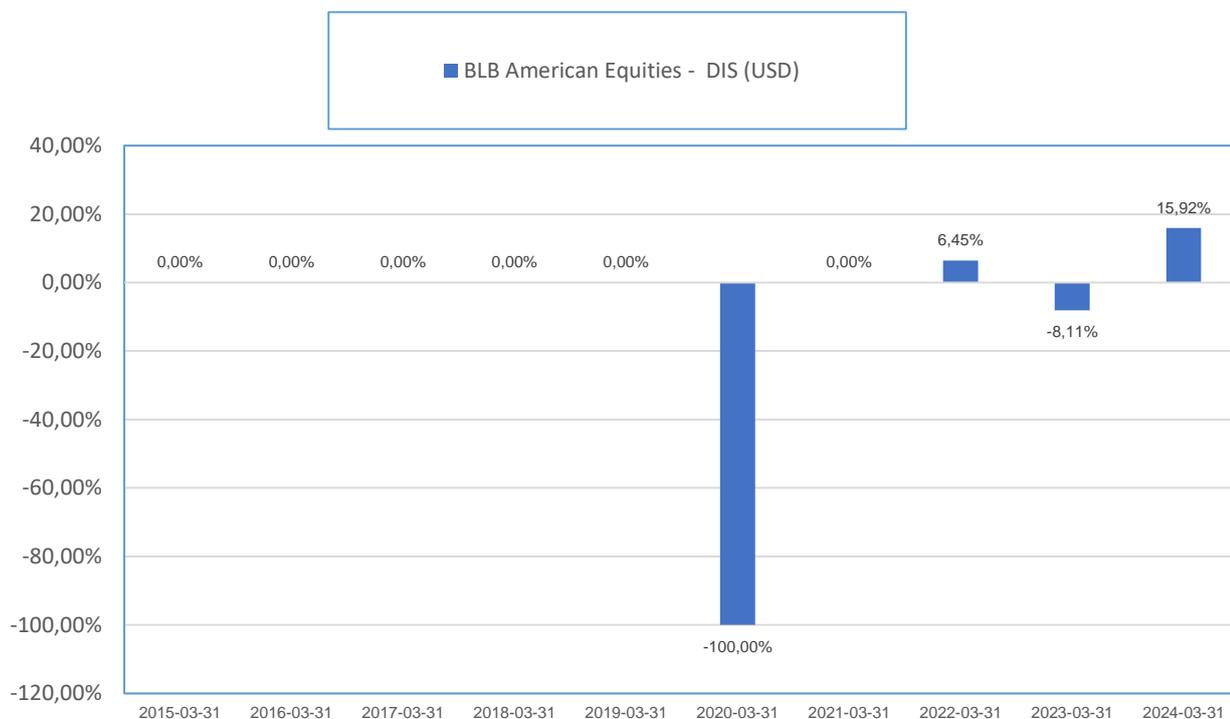
BLB American Equities

3.5. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe R (DIS)

Année de création: 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 31 mars 2024



Il s'agit de chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

3.5.5. Frais

(exprimé en %)

Frais courants		
Classe I	BE6309897476	1,03%
Classe M	BE6309898482	1,11%
Classe P	BE6309896460	0,88%
Classe R	BE6309895454	1,67%

Les frais courants, calculés conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 mettant en œuvre la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations clés pour l'investisseur et les conditions à remplir lors de la fourniture des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus sur un support durable autre que le papier ou au moyen d'un site web (ci-après le « Règlement 583/2010 »), sont repris dans les informations clés pour l'investisseur. La notion de « frais courants » consiste en tous paiements déduits de l'actif du fonds lorsqu'une telle déduction est imposée ou autorisée par la réglementation, les statuts ou le prospectus. Ils n'incluent cependant pas les commissions de performance, les frais d'entrée et de sortie payés directement par l'investisseur, les frais de transaction, à l'exception de ceux qui seraient facturés par la banque dépositaire, la société de gestion, l'agent administratif, les administrateurs de la SICAV ou n'importe quel conseiller en placement. Les frais liés à la souscription et au remboursement de parts d'OPC sous-jacents font également partie des frais courants. En outre, ils ne comprennent pas les intérêts sur les emprunts et les frais liés à la détention de produits dérivés (par exemple les appels de marge). Ils sont fondés sur les frais de l'exercice comptable précédent et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen de la période concernée. Dans certains cas, ils peuvent être exprimés sous forme d'un montant maximum à facturer ou être établis sur la base d'une autre période passée d'un an, voire faire l'objet d'une estimation.

3.6. Notes aux états financiers au 31 mars 2024 (suite)

3.6. Notes aux états financiers au 31 mars 2024

3.6.1. Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

La commission de gestion est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique:

Actions de classe « R »: Max. 1,25% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « M »: Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « I »: Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « P »: Max. 0,70% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Rémunération de la société de gestion et commission d'administration centrale

Max. 0,25% p.a., basées sur l'actif net moyen du compartiment avec un montant minimum de EUR 35.000 p.a.

Commissions de commercialisation

Uniquement pour les actions de la classe « R »: Max. 75% de la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

Rémunération du service financier

1000 EUR par an

Rémunération du dépositaire

Frais de service de conservation et Banque Dépositaire de maximum 0,05% p.a. basées sur l'actif net moyen du compartiment.

Les frais de correspondant et de transactions sont facturés séparément.

Les frais ci-dessus sont exprimés sans TVA.

3.6.2. Charges à imputer (Bilan V.I.C.)

- la commission de gestion (Classe I)
19 802,23 USD
 - la commission de gestion (Classe P)
13 111,50 USD
 - la commission de gestion (Classe M)
34 536,38 USD
 - la commission de gestion (Classe R)
3 934,33 USD
 - la rémunération d'administration (Classe I)
418,50 USD
 - la rémunération d'administration (Classe R)
418,50 USD
 - la rémunération d'administration (Classe P)
418,50 USD
 - la rémunération d'administration (Classe M)
418,50 USD
 - la rémunération d'administration (générale)
6 166,41 USD
 - la rémunération du dépositaire (générale)
4 350,99 USD
 - intérêts à payer sur comptes courants et emprunts
171,30 USD
 - une provision pour autres frais généraux annuels (rémunération autorité de contrôle, honoraires du réviseur, frais de rapports, de publication...)
28 644,58 USD
 - la rémunération d'administrateur indépendant
1 822,50 USD
- Pour un total de:
114 214,22 USD